

# MÉMOIRE ET SOUVENIR DE LA RÉSISTANCE DU PAYS DE MONTBÉLIARD ET DU LOMONT

Pour que notre Passé interpelle notre Présent  
et guide nos pas vers un Futur meilleur



## CONVOCAATION

Mandeure, le mercredi 5 novembre 2025

### MSRPML - Assemblée Générale **EXTRAORDINAIRE** 2025

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, le processus de fusion par absorption engagé avec l'association ECOT 94 lors de son Assemblée Générale du 19 juin 2025, puis acceptée lors de notre AGO du 6 octobre, arrive à son terme. Le 14 octobre 2025, la sous-préfecture de Pontarlier a entériné la dissolution d'ECOT 94. Pour finaliser ce processus, il faut valider des statuts et un nouveau règlement intérieur, conformes au nouveau périmètre d'activités. Pour cela, nous devons entériner ces évolutions par un vote à organiser lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Ainsi, vous êtes convié(e) à l'**Assemblée Générale Extraordinaire de « Mémoire et Souvenir de la Résistance du Pays de Montbéliard et du Lomont »** qui se déroulera au **Centre Culturel Jean d'Ormesson de Mandeure (Rue des Lannes)**

le **lundi 1<sup>er</sup> décembre 2025 de 16h00 à 16h30.**

*La réunion se déroulera sans contrainte de quorum de validité.*

A noter : Le rendez-vous s'inscrit dans le créneau horaire de la réunion plénière de décembre. Les documents à valider ont été présentés en réunion, amendés et transmis préalablement.

#### Ordre du jour :

*15 h 45 : Accueil des participants. Statutairement, tous les membres de l'association de l'exercice 2024 – 2025 sont conviés à la réunion, mais seuls celles et ceux qui se seront acquittés de la cotisation 2025 – 2026 seront électeurs.*

*16 h 00 : Début de réunion*

- Accueil
- Dernières prises de parole avant vote.
- Vote d'approbation du nouveau nom de l'association « Mémoire et Histoire de la Résistance du Pays de Montbéliard », des statuts et du règlement intérieur 2025 de MHRPM.
- **Election du Bureau de MHRPM. A ce titre, les personnes désireuses de rejoindre l'équipe dirigeante actuelle peuvent se faire connaître : les postes de trésorier et secrétaire adjoints restent à pourvoir. N'hésitez pas à nous contacter.**

Nota : En cas d'impossibilité de participer à l'AG, n'oubliez pas de vous faire représenter en utilisant votre délégation de « POUVOIR » ci-dessous, qui devra parvenir à l'adresse postale suivante du Président : 7, impasse Camille Claudel 25250 L'Isle sur le Doubs ; ou par messagerie au courriel suivant : [jcdupre4@orange.fr](mailto:jcdupre4@orange.fr) pour le **24 novembre 2025 au plus tard.**

Pour l'association, le président / secrétaire Jean-Claude Dupré

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JCD', with a long horizontal stroke extending to the right.

#### POUVOIR

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

donne pouvoir à M. ou Mme : \_\_\_\_\_

membre de l'Association MSRPML, pour me représenter à l'AG extraordinaire du lundi 1<sup>er</sup> décembre 2025.

Signature précédée de "Bon pour Pouvoir"